



PROCES-VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 11 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt trois et le 11 septembre à 19h, le Conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MONTAGNE Jean-Michel, Maire,

Présents :

Mmes-Mrs MONTAGNE Jean-Michel, BUSCHE Chantal, GAILLARD Jimmy, DELHOME Gabriel, ROCHE Matthieu, PERRAULT Teddy, BONNARDEL Cécile, BERNE Williams, PELLEGRINI Aurélie, CAILLET Jérôme, MILIA Céline, PELISSE Thomas, ARNAUDON Sabine, PARA Brice, JUNILLON denis

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de rajouter une délibération à l'ordre du jour concernant le prix de vente d'un terrain communal

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

M. Teddy PERRAULT est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

ASSEMBLEE

Le procès-verbal du Conseil Municipal, réuni le 3 juillet 2023, est approuvé à l'unanimité, avec une modification faite par M. BERNE Williams sur la date du conseil municipal.

29-2023 – REMBOURSEMENT DE FRAIS A JEAN-MICHEL MONTAGNE

Madame BUSCHE Chantal adjointe aux finances informe les membres du Conseil Municipal, que M. le Maire, Jean-Michel MONTAGNE a procédé à une avance de frais pour la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DONNE son accord pour rembourser à Monsieur Jean-Michel MONTAGNE 188 € représentant la somme des frais.

30-2023 – AUGMENTATIONS DES TARIFS CANTINE 2023-2024

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une augmentation des tarifs de nos prestations pour la cantine auprès de SHCB est prévu à compter du 1^{er} septembre 2023.

Cette augmentation est de 9.01%

M. le Maire propose d'augmenter les tarifs pour l'année scolaire 2023-2024 à partir du 1 octobre 2023 :

- Enfants du RPI : 4.90 €
- Enfants hors RPI : 5.10 €
- Adultes : 5.70 €
- PAI : 1 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'augmenter les tarifs de la cantine de Crozes Hermitage comme cité au-dessus à compter du 1^{er} octobre 2023.

PRECISE que les enfants non-inscrits et qui se retrouvent à la cantine, le repas sera facturé majoré au prix de 8 €.

31-2023 – SDED : RENFORCEMENT DU RESEAU BT (100% SDED) A PARTIR DU POSTE DU VILLAGE

Monsieur le Maire expose qu'à sa demande, le Territoire d'Energie Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques techniques et financières suivantes :

Opération : **Electrification** – Renforcement du réseau BT à partir du poste du VILLAGE CROZES par mutation

Dépense prévisionnelle HT **5 179.71 €**

Dont frais de gestion : 246.65 €

Plan de financement prévisionnel

Financements mobilisés par le Territoire d'Energie Drôme **5 179.71 €**

Participation communale **Néant**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

1° / approuve le projet établi par le syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le Territoire d'Energie Drôme et ENEDIS.

2° / approuve le plan de financement ci-dessus détaillé.

3° / donne pouvoir à M. le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

32-2023 – MISE EN VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil que la commune est propriétaire d'un terrain situé « Quartier les Pinets » parcelle N° B 812 d'une superficie de 724 m².

Monsieur le Maire propose de vendre le terrain et invite le conseil municipal à se prononcer sur le prix de celui-ci.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de mettre en vente le terrain ;

Décide de fixer le prix du terrain au prix minimum de 140 000 € net pour la commune hors frais de commissions ;

De mettre à la charge des acquéreurs les frais d'acte correspondants ;

D'Autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte de vente correspondant.

QUESTIONS DIVERSES :

- * Affaire DARNOND : la commune a gagné en appel mais de retour appel de M. DARNOND
- * Barrières dégradées : un devis a été fait d'un montant de 1867€ HT, grâce au dépôt de plainte et enquête un fonds de pension pourrait nous aider financièrement. Les travaux vont être engagés rapidement.
- * Boulangerie MORAS : devis en cours pour la sécurisation du bâtiment.
- * Finances : Changement des barrières sur le pont devant l'église avancement financier par la commune.
Chauffage salle des fêtes (module de gestion)
- * SDED : En attente d'un nouveau devis pour le changement des candélabres. Question de Cécile : modifier les horaires d'éclairage (à voir sur le prochain conseil avec une proposition d'éclairage nocturne de 23 h à 6 h.
- * Vidéoprotection : prévoir de faire une réunion publique le 9 novembre 2023 à 19h avec le gendarme référent et le prestataire.
- * Route de Pierre Aiguille : Une réunion est prévue le 20 septembre 2023 avec la mairie pour des travaux.
- * Fibre : relance à ADN pour procéder au raccordement de deux logements.
- * Opérateur téléphone pour la salle le millésime et la bibliothèque : FREE
- * Cimetière : 2 bancs sont prévus + 1 dans le village
- * Poubelles : demande de Cécile pour ajouter des poubelles dans le centre du village
- * Compostage : prévoir 10 m² près du city : 3 bacs vont être installés par le SIRCTOM, à faire une communication sur Facebook avec la possibilité de récupérer un composteur avec inscription.
- * ADAPEI : opération brioches le 12 octobre 2023
- * Semaine bleue (enfants et grands-parents) réunion le 20 septembre 2023 pour une journée le 6 octobre 2023.
- * Rencontre des associations : le 19 octobre 2023 + calendrier
- * Repas de Noël le 9 décembre 2023
- * Fête de la St Jean : le 21 juin 2023
- * Concours de boules FCLS : le 16 septembre 2023 après-midi
- * Ecole : 4 personnes en périscolaires : Véronique, Annick, Corinne et Emilie
- * SHCB : souci avec le pain
- * Garderie : question de Matthieu pour passer la garderie à 18h30
- * Ecole projet classe verte cm1/cm2 du 11 au 15 mars 2024, demande de subvention à la mairie
- * Circulation dans le village : danger des poids lourds. Emis par Cécile : peut être voir avec les panneaux de signalisation sachant que c'est une départementale, éventuellement un arrêté pour interdire les PL.
- * Adjoint : envisager un 4^{ème} adjoint
- * Cérémonie du 11 novembre 2023
- * Service civique : demande administrative en cours, agrément validé.

La séance est levée à 21h20

Teddy PERRAULT
Secrétaire de séance

Jean-Michel MONTAGNE
Maire de Crozes Hermitage